

Réf : F_499.01

Direction de l'industrie, des mines et de
l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)
1er rue Unger
B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45
dimenc@gouv.nc

**FORMULAIRE DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE
(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)
Contre attestation de dépôt**

A remplir en majuscules

ATTENTION

Le dossier accompagnant cette demande doit être établi en deux exemplaires papier accompagné
d'une version numérique

Dossier à retourner contre attestation de dépôt ou par lettre recommandée avec accusé de réception,
à l'attention du président de l'assemblée de province.

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1er rue Unger

B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex

dimenc@gouv.nc

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : _____

Date de réception : | | | / | | | / | | | | |

Demande jugée

Complète

Incomplète

Inspecteur : _____

EXPLOITATION CONCERNÉE : LA CASSEROLETTE

LA CASSEROLETTE

LA CASSEROLETTE

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Commune : Dumbéa

Zone PUD : ZUAEa (RAZ de la ZAC PANDA)

N° rue / N° lot et nom lotissement : LOT 435 - Quartier ZAC PANDA

Références cadastrales : 445224-3275

Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X : 445383

Y : 224225

DIRECTION DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ENERGIE
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Arrivé le 6 OCT. 2020

Enregistré le 9 OCT. 2020

N° CE 20 - 3166 - 81 - 2330

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1er rue Unger

B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex

Tél. 27. 02.30 - Fax 27.23.45

dimenc@gouv.nc

IDENTITE DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

Civilité : Madame Monsieur
Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____
Nationalité : _____
Qualité du demandeur : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination commerciale : LA CASSEROLETTE
Raison sociale : _____
Forme juridique : SARL
Adresse du siège social : 73 route de l'Anse-Vata, Trianon

N° Ridet N° RC N° RM N° RA 1 327 717.001

Aucun N° attribué

Représentant légal : Madame Monsieur

Qualité du signataire : _____

Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Nationalité : Française

Responsable du suivi du dossier (*si différent*) : Madame Monsieur

Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Adresse de correspondance : _____

Commune : _____

Boîte postale : _____

Code postal et libellé : _____ Pays : Nouvelle-Calédonie

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

Courriel : direction@casserolette.nc Fax : _____

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1er rue Unger
B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. 27. 02.30 - Fax 27.23.45
dimenc@gouv.nc

ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DÉCLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement D : régime de la déclaration NC : activité non classée
Gaz inflammable liquéfié : une cuve à gaz butane aérienne de 1988 kg	1412	D
Cuisson _ 720 KW	2910	NC
Centrale de production de froid _ 24.83 KW	2920	NC
Chambres froides _ volume 242.82 m ³	1511	NC
Alimentaire d'origine végétale: cuisine traiteur _ 455kg / jour	2220	NC
Alimentaire d'origine animale: cuisine traiteur _ 370kg / jour	2221	NC

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1er rue Unger
B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45
dimenc@gouv.nc

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER (deux exemplaires papier et un exemplaire numérique)
les cartes et plans en version numérique sont exploitables par le système d'information géographique provincial (système RGNC 91-93 projection Lambert NC)

Colonne
Réservée à
l'administration

- Formulaire dûment complété, daté et signé
- Justificatif de moins de six (6) mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie (RIDET) ou extrait K-bis
- Justificatif des pouvoirs du signataire représentant la personne morale
- Plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau
- Plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)

REMARQUES IMPORTANTES

Si le président de l'assemblée de province estime que l'installation projetée n'est pas comprise dans la nomenclature des installations classées ou relève du régime de l'autorisation ou de l'autorisation simplifiée, il en avise l'intéressé. S'il estime que la déclaration est, en la forme, irrégulière ou incomplète, le président de l'assemblée de province invite le déclarant à régulariser ou à compléter sa déclaration dans un délai qu'il fixe. A défaut de régularisation dans ce délai, qui peut être éventuellement prolongé, il n'est pas donné suite à la déclaration.

FINALISATION DE LA DEMANDE

Fait à Nouméa _____, le 02 / 10 / 2020

Si: 

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F CFP d'amende)

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1er rue Unger
B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45
dimenc@gouv.nc



Lot 435
ZAC PANDA
Commune de Dumbéa
Province Sud
Nouvelle Calédonie

Plan de situation et de masse



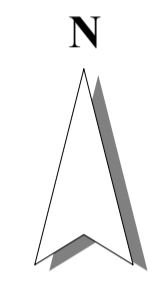
L'ensemble des documents graphiques sont la propriété de leur auteur aucune utilisation ou modification pour être envisagée sans son autorisation. Les plans architecturaux ne peuvent en aucun cas être utilisés comme plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage et les éléments structurels ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et ne sont pas déterminés par calcul, toutefois en cas de modification d'aspect ou de dimensions sur les plans techniques, l'avis préalable de l'auteur sera demandé.

Conçu par S. Beraha & C. Bruges
Vérifié par A. Oesterlin
Echelle (imprimé sur A1) 1 : 100
Date 07 Sept. 2020
Phase PCM A 02.



1 Vue 3D 4

- Assainissement:**
- Réseaux Eaux usées
 - Réseaux Eaux vannes
 - Drainage en pied de mur
 - Réseaux Eaux pluviales
 - Descentes eaux pluviales
 - Réseaux Eaux usées
 - Regard à grille 60x60cm
 - Regard béton
- Toiture & abords:**
- Toiture en tôle nervurée sur charpente métallique (s=610m²)
 - Couvertine en tôle d'acrotère et mur de soutènement (L=23m)
 - Bordures (L=80m)
 - Mur bahu (L=90m)
 - Bitume (s=680m²)



2 Vue 3D 5

3 Plan de masse
1 : 100



PROJET CASSEROLETTE - LOT 435 - ZAC PANDA : POSITIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC - RAYON 100 M